

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Lundi 3 juin 2019

Rennes, Ville Amie des Aînés (ReVAA)

# Mobilité et déplacements des aînés : un colloque pour mieux prendre en compte l'avancée en âge

À l'occasion du colloque sur la mobilité et les déplacements des personnes âgées, qui se tient à Rennes le 6 juin 2019, la Ville de Rennes s'engage dans la deuxième phase de la démarche Ville Amie des aînés. Membre du Réseau français des Villes amies des aînés (RFVAA) depuis 2012, Rennes développe une politique volontariste en direction des personnes âgées, avec comme objectif de rendre la ville accessible à tous et d'intégrer tous les citoyens, quel que soit leur âge.

Au regard du travail accompli depuis 2011, Rennes approfondit désormais sa démarche Ville Amie des Aînés, avec une attention particulière portée à mobilité des personnes âgées. Cette étape se concrétise par l'organisation de deux temps d'échange et de réflexion avec un bilan du plan d'actions Rennais en faveur des personnes âgées, le mercredi 5 juin 2019, et un colloque ouvert au public sur la mobilité et les déplacements des personnes âgées, qui se tiendra le jeudi 6 juin.

## Rennes, Ville Amie des Aînés

La Ville de Rennes fait partie du réseau mondial des Villes et des Communautés Amies des Aînés de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) depuis 2011, elle est membre fondateur du Réseau Francophone Villes-Amies des Aînés.

Le projet « Ville Amie des Aînés » permet de faire de l'action gérontologique une démarche participative et transversale favorisant l'innovation et l'échange d'expériences.

En 2012 à l'issue d'un travail collaboratif mené avec des aînés dans le cadre d'un diagnostic (audit urbain), la Ville de Rennes adopte son plan d'actions Rennes Ville-Amie des Aînés, qui porte alors sur trois axes :

- Préconiser un habitat favorable au vieillissement.
- Agir pour prévenir l'isolement.
- Améliorer l'information et la communication en direction des aînés.

Un quatrième axe est engagé depuis 2018:

- 
- Faciliter la mobilité et les déplacements des aînés.

Le travail effectué sur ces thématiques a permis de rassembler une diversité d'acteurs (institutions, associations, aînés, bénévoles, services de la Ville et de la métropole) pour la construction d'un territoire favorable au vieillissement.

## La deuxième phase de la démarche

Sept ans après le lancement de la démarche Rennes Ville Amie des Aînés (ReVAA), la ville s'apprête à recevoir, par Pierre-Olivier Lefebvre, Délégué Général du RFVAA, le certificat d'entrée dans la seconde phase de démarche Ville Amie des Aînés, reconnaissant ainsi l'engagement de la collectivité en faveur du bien-être des aînés. Cette certification marque le passage à une nouvelle phase d'actions, qui visera notamment à développer le 4<sup>e</sup> axe, consacré à faciliter la mobilité et les déplacements des aînés.

## Un temps de bilan de la démarche ReVAA

Ce temps fort est l'occasion de souligner l'engagement des partenaires et acteurs de la démarche qui ont contribué à sa réussite en proposant une rétrospective des actions et projets menés depuis 2012. (mercredi 5 juin 2019, de 14 h à 18h, à l'Hôtel de Ville.

La variété des thématiques abordées (la prévention de l'isolement, l'habitat, l'information et la communication en direction des aînés) met en lumière l'aspect transversal des actions développées.

## Un colloque autour de la mobilité le jeudi 6 juin

Organisé par la Ville de Rennes, en collaboration avec le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés et Rennes Métropole, ce colloque porte sur le 4<sup>e</sup> axe de la démarche Rennes Ville Amie des Aînés.

Il a pour objectif de sensibiliser aux besoins et attentes spécifiques des seniors et de partager des connaissances sur la thématique, afin que les décideurs et les professionnels puissent mieux les intégrer à leurs orientations, actions et offres de services (mobilité, l'aménagement des espaces publics, les applications numériques...).

## Pratique

---

- Pièce-jointe : programme de l'après-midi de rétrospective de la démarche ReVAA le mercredi 5 juin 2019
- Pièce jointe : programme du colloque du jeudi 6 juin 2019
- Le temps de bilan du mercredi 5 juin n'est pas ouvert à tous mais les journalistes qui le souhaitent pourront participer en s'inscrivant à l'adresse suivante : [a.blanchet@rennesmetropole.fr](mailto:a.blanchet@rennesmetropole.fr) / ou au 06. 48. 24. 20. 20